

Saint-Jean-sur-Richelieu,
le 22 novembre 2023

Destinataires : Parents ayant formulé une demande d'admission au programme de concentrations sportives et artistiques (CSA) pour 2024-2025

Objet : Report de l'envoi des réponses d'admission

Madame,
Monsieur,

Nous tenons à vous informer que les réponses d'admission qui devaient être acheminées au courant du mois de novembre seront plutôt acheminées **dans la semaine du 11 décembre**.

Nous sommes actuellement en attente de précisions quant au maximum d'élèves par groupe qui pourra être accepté pour la prochaine année scolaire à l'école Saint-Lucien. Ces informations nous permettront de déterminer le nombre d'élèves qui pourront être admis en 5^e année, ce qui influencera aussi le nombre de nouvelles places disponibles en CSA dans les autres niveaux.

Ces données sont notamment liées à la modification de l'indice de défavorisation (IMSE) de l'école, aux modalités prévues à la convention collective des enseignants et à la capacité d'accueil de l'école.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Service des ressources éducatives aux jeunes.
Le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire.